

Quelles relations entre les élus et le monde associatif

Objectif : Maîtriser la législation sur les associations. Echanger les modes de soutien au monde associatif.

Les associations constituent une composante essentielle du lien social. Elles sont investies dans la culture, l'éducation, le sport, le social, l'humanitaire... Elles participent au " vivre ensemble " .

Les représentants associatifs font partie des interlocuteurs privilégiés des élus. Ils sont jugés représentatifs des différents intérêts et points de vue des citoyens. Pour ces raisons, ils sont souvent sollicités pour constituer les listes électorales et les soutenir.

La vie associative est strictement encadrée. La législation régleme les conventions, les subventions, les mises à disposition, les personnels détachés, les relations entre les élus et les associations... Le nouveau gouvernement travaille à une charte Etat, collectivité, association. Quelles en seront les grandes lignes ? Répondra-t-elle aux attentes des uns et des autres ?

Quels sont aujourd'hui les enjeux liés au développement de la vie associative, notamment au regard de la participation citoyenne à la vie locale ? Quel devenir des subventions notamment croisées au regard de la réforme territoriale et du désengagement de l'état ?

Intervenants :

Gilles Garnier, conseiller général de Seine-Saint-Denis, conseiller municipal à Noisy-le-Sec

Vincent Ouzoulias, expert comptable, commissaire au compte chez Coexco

Cette session aura lieu le :

**Vendredi 21 février 2014
de 09h00 à 17h00
CIDEFE
10 rue Parmentier
93100 MONTREUIL
Métro Croix de Chavaux - Ligne 9**

Cette formation inclut un repas pris en commun

Bulletin d'inscription

Session suivie..... Date

Nom Prénom

Mandat exercé par l' élu (e)

Autre public, fonction exercée

Adresse personnelle

..... e-mail

Adresse de la collectivité, du syndicat ou de l'association à facturer :

.....

.....

Bénéficiaire d'une convention OUI NON

Prix payé

A découper et à retourner au CIDEFE à l'adresse ci-contre

Cachet de la collectivité
du syndicat ou de l'association

**CENTRE D'INFORMATION,
DE DOCUMENTATION,
D'ÉTUDE ET
DE FORMATION DES ÉLUS**

A renvoyer à
CIDEFE

10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 51 78 78 - Fax 01 48 51 64 70

cidefe@elunet.org

Organisme agréé par arrêté ministériel
du 1er juillet 1994 pour la formation des élus